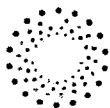


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/12/2025 - 46344 - 2023 B 00594 - 948 409 412 - 3ADG



Cabinet C. LUCANTE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

certifié conforme par le Gérant

Bilan Actif

SARL 3ADG

30/06/2025				30/06/2024
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	2 500		2 500
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	2 500		2 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés			6 000
	Autres créances	83		83
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			586
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	1 176		1 176
	Charges constatées d'avance	451		451
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	1 710		1 710
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 210		4 210
				26 720

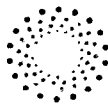
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

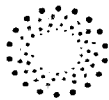
Mission de présentation des comptes annuels : voir Attestation de l'expert-comptable

sol



Bilan Passif

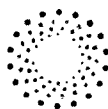
		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(786)	
	Résultat de l'exercice	(6 549)	(786)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(6 336)	214
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	245	4 895
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430	1 260
	Dettes fiscales et sociales	9 870	20 351
	DETTES DIVERSES		
Produits constatés d'avance (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		10 545	26 506
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 210	26 720
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(6 549,33)	(786,24)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		10 300	21 611
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Cabinet C. LUCANTE
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

ceci l'écrit conforme pour le Gierout
Compte de Résultat **SARL 3ADG**

				30/06/2025	30/06/2024
		France	Exportation	12 mois	17 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	60 000		60 000	88 081
	Montant net du chiffre d'affaires	60 000		60 000	88 081
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1	2
	Total des produits d'exploitation (1)			60 001	88 083
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 181	8 396
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 858	4 057
	Salaires et traitements			59 510	76 556
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			1	2	
Total des charges d'exploitation (2)			66 550	89 011	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(6 548)	(928)	



Compte de Résultat

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 548)	(928)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		142
	Total des produits financiers		142
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
	Total des charges financières	1	
RESULTAT FINANCIER		(1)	142
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(6 549)	(786)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		60 001	88 225
TOTAL DES CHARGES		66 551	89 011
RESULTAT DE L'EXERCICE		(6 549)	(786)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

3ADG

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 34, Rue du HAILLAN - 33000 BORDEAUX
948 409 412 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le onze septembre,
A 9 heures,

Le soussigné, Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012 a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2025, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice ;

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus à la gérance,
2. Affectation du résultat de l'exercice,
3. Approbation des conventions réglementées
4. Rémunération de la gérance

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont présentés et qui se soldent par une perte de (6 549,33) euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et donne quitus pour cette gestion.

Il approuve également qu'aucune dépense et charge non déductible des bénéfices n'ont été inscrites durant l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 d'un montant de (6 549,33) euros de la façon suivante :

- La totalité, soit (6 549,33) euros, au poste « report à nouveau débiteur ».

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été versé.

TROISIEME DECISION

solg

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention que L'associé unique approuve les conventions réglementées indiquées dans le rapport spécial.

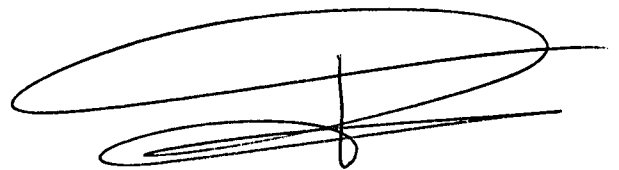
L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de Commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce seront portées au registre des décisions en annexe du présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération allouée au gérant au cours de l'exercice écoulé, et la prise en charge par la société des cotisations sociales y afférentes

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY, gérant de la société 3ADG, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 948 409 412 00012 et consigné sur le registre de ses décisions.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

solc.

ANNEXE 1

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

III. Conventions suivantes, antérieurement conclues, dont l'exécution s'est poursuivie sur cet exercice sont les suivantes :

Convention conclue avec l'EURL 3ADG dont Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY est associé unique

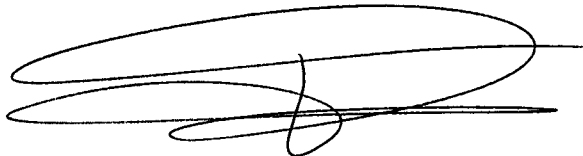
1. Mise à disposition à titre gratuit du siège social de la société au domicile du gérant associé unique.
2. Prise en charge par la société des cotisations facultatives de frais de santé dans le cadre d'un contrat souscrit le 15 juillet 2023 auprès d'AREAS.

IV. Conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé :

NEANT

Certifié conforme par la gérance

Monsieur Sébastien LE TAILLANDIER DE GABORY



solc